

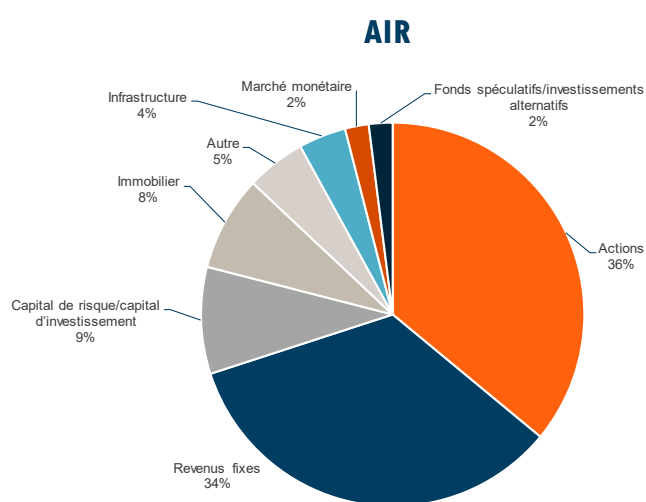
## 4 - Mouvement vers le marché des actions

Quoique dans le passé l'investissement d'impact ait principalement visé le marché privé, de récents sondages auprès des investisseurs, réalisés par des groupes tels que l'UNPRI, le GIIN et l'AIR, rapportent un mouvement vers le marché des actions.<sup>13, 14</sup>

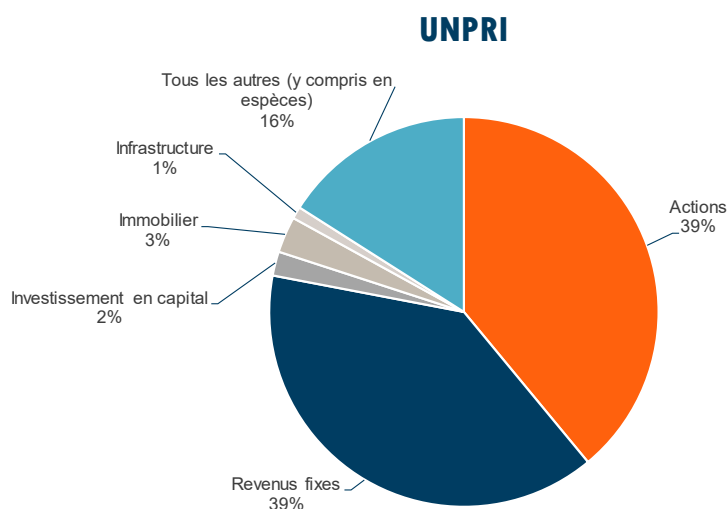
Sur le marché canadien, ce changement s'est effectué à peu près au même rythme que dans le monde. L'UNPRI a situé à 39 % la part du portefeuille des répondants consacrée aux actions, tandis que l'AIR l'établissait à 36%.

*Les pages 18 et 19 du Guide à l'intention des fondations en matière d'investissement d'impact (2017) abordent l'investissement d'impact selon les catégories d'actifs, les thèmes et les régions.*

Portion des investissements dans le marché des actions, au Canada et dans le monde :



Source : AIR, Rapport de tendances de l'IR canadien 2018



Source : GIIN, UNPRI 2019 rapport annuel

L'investissement d'impact met l'accent sur les placements dans des modèles d'affaires visant tout d'abord à produire certains impacts positifs. L'application de ce principe à toutes les catégories d'actifs indique que les investisseurs vont au-delà de l'intégration ESG en vue de générer intentionnellement un plus grand impact au moyen de l'ensemble de leur portefeuille.

Un nombre croissant de produits d'investissement d'impact sur le marché des actions (par exemple, un plus grand nombre de fonds communs de placement et de fonds cotés en bourse) a rendu possible cette évolution et offre une occasion de démocratiser le secteur pour tous les types d'investisseurs, dont les investisseurs individuels. Les connaissances découlant de ces produits peuvent encourager le développement d'autres produits, de façon à créer

une gamme de produits qui répondent aux besoins d'une plus grande proportion des investisseurs.

Bien que ce segment du marché soit en hausse, le « blanchiment d'impact » est une préoccupation grandissante chez les investisseurs d'impact, particulièrement dans les marchés publics où il est encore plus difficile de mesurer l'impact. Les investisseurs doivent examiner soigneusement la thèse de l'impact, le processus de recherche, les critères décisionnels et la gestion des fonds afin de comprendre comment est considéré l'impact. Les gestionnaires d'investissement d'impact ont la possibilité et la responsabilité de développer des mesures et des rapports d'impact qui sont adaptés aux marchés publics.

<sup>13</sup> AIR, Rapport de tendances de l'investissement responsable canadien 2018, Octobre 2018.

<sup>14</sup> <https://impactinvesting.marsdd.com/wp-content/uploads/2018/07/HNWI-Report-Final-Copy-For-Release.pdf>